



Bonjour,

Je vous informe que la commission mini basket a décidé d'organiser un cours TE/TA pour le minibasket le dimanche 2 mai prochain.

Il aura lieu normalement à l'école de Stitelmann de 8h30 à 17h30.

**CE COURS EST OBLIGATOIRE POUR LE RENOUELEMENT DE SA CARTE ENTRAINEUR MINI POUR LA SAISON 2010 2011.**

Le programme de la matière est le suivant :

coordination dans le mini basket. son rôle dans les fondamentaux - école de course.

Le tir , la passe et les arrêts.

Pour les entraîneurs qui ont suivi la partie, le tir et les arrêts au mois de novembre 2009, seule la partie coordination sera obligatoire.

Vous recevrez ultérieurement la convocation avec le programme officiel.

D'autre part, pour la prochaine saison, il est temps pour les entraîneurs qui n'ont pas encore suivi le cour "entraîneur mini basket", et ce, quelque soit le grade J+S ou le nombre d'années de pratique, de réserver les dates suivantes :

cours entraîneur mini première partie : 15 et 16 janvier 2011.

Pour ceux qui ont suivi la première partie, le cours entraîneur 2eme partie est agendé aux 6-7 novembre 2010

Une dérogation jusqu'en janvier 2011 sera octroyée aux entraîneurs non reconnus mini.

Passé la date du 16 janvier, si ces derniers n'ont pas suivi le cours 1ere parite, ils seront suspendus dans le championnat minime, école de basket ou colibris.

Pour terminer, un autre cours sera mis sur pied entre 2010 et 2011, cours qui sera également obligatoire.

J'espère que vous comprendrez que ces mesures visent à fournir à la relève du basket genevois, les meilleurs cadres possibles.

En vous remerciant de prendre note de ces informations, je vous adresse, chers entraîneurs, mes meilleurs messages.

Picchiottino Jean-Daniel  
Président commission mini